

**Enjeux d'une
transition**

Juin 2010

Messages clés

de l'Observatoire des pratiques de l'aide au Tchad

Principaux sujets abordés :

Modes de subsistance et accès à la terre pour les populations touchées par le déplacement ; Gestion sociale de l'eau ; Gestion des ressources naturelles.

Document complet disponible à http://www.urd.org/IMG/pdf/Enjeux_d_une_transition_juin_2010.pdf

L'Observatoire des pratiques de l'aide au Tchad, animé par le Groupe URD avec le soutien d'ECHO et du ministère français des Affaires étrangères et européennes a démarré en mars 2009. L'Observatoire met en œuvre des activités dans le but d'« améliorer la qualité de l'aide humanitaire fournie aux populations affectées par les crises au Tchad (en travaillant sur des points spécifiques en ce qui concerne les moyens de subsistance, l'eau et assainissement, la santé, etc.), de faciliter la transition entre urgence et développement ainsi que de réduire l'impact environnemental de l'aide au Tchad ».

Ce document résume les principaux résultats issus des travaux de l'Observatoire, notamment les résultats de la dernière mission multidisciplinaire (du 8 mars au 16 avril 2010) qui a examiné principalement les modes de subsistances des populations tchadiennes touchées par le déplacement, les enjeux de la gestion sociale de l'eau et la gestion des ressources naturelles. Les visites terrain dans le cadre de cette mission ont couvert les zones suivantes : Goz Beida, Koukou-Angarana, Kerfi, et les zones de retour : Louboutigué, Tiero, Marena, Hadjer Hadid et Bahai.

La méthodologie utilisée inclut la consultation d'une documentation large et variée, la discussion avec l'ensemble des parties prenantes avec une attention particulière aux populations affectées – avec qui des méthodes participatives de collecte et d'analyse des informations ont été utilisées. Les programmes mis en œuvre par les acteurs humanitaires constituent le « laboratoire » pour nos études.

CONTEXTE : UNE STABILITE RELATIVE ET FRAGILE

Le contexte général dans lequel interviennent les acteurs de l'aide à l'Est du Tchad est aujourd'hui décrit comme calme. Cependant, compte tenu du retrait annoncé de la MINURCAT, des difficultés rencontrées par le DIS pour assurer la sécurité de l'ensemble des acteurs humanitaires et des populations, plusieurs inquiétudes des acteurs humanitaires ont surgi et ont donné lieu à des discussions entre le gouvernement et la communauté internationale. À l'issue de ces discussions, le gouvernement a montré son engagement et se veut rassurant en expliquant le dispositif à trois niveaux mis en place pour assurer la sécurité des acteurs internationaux et de la population à l'Est du Tchad. Cependant quelques grandes questions restent en suspens, notamment la capacité réelle du DIS à assurer la grande tâche qui lui est confiée et la question de la sécurisation qui inclut le démantèlement des réseaux de bandits, le désarmement de la population et l'établissement d'un appareil judiciaire fiable et durable dans la zone, la lutte contre l'impunité, etc.

SITUATION DES POPULATIONS TCHADIENNES DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LE DÉPLACEMENT DANS LA RÉGION DE SILA

Une analyse a été menée en réponse aux interrogations des ONG, qui, à travers le CCO (Comité de Coordination des ONG) ont formulé une demande à l'Observatoire pour contribuer à la connaissance sur les moyens de subsistance des populations et les règles foncières tchadiennes dans les zones touchées par le déplacement. Les éléments suivants sont basés sur les observations faites dans la zone de Goz Beida, de Koukou-Angarana ainsi que dans les villages de retour (Louboutigué, Tiero et Marena).

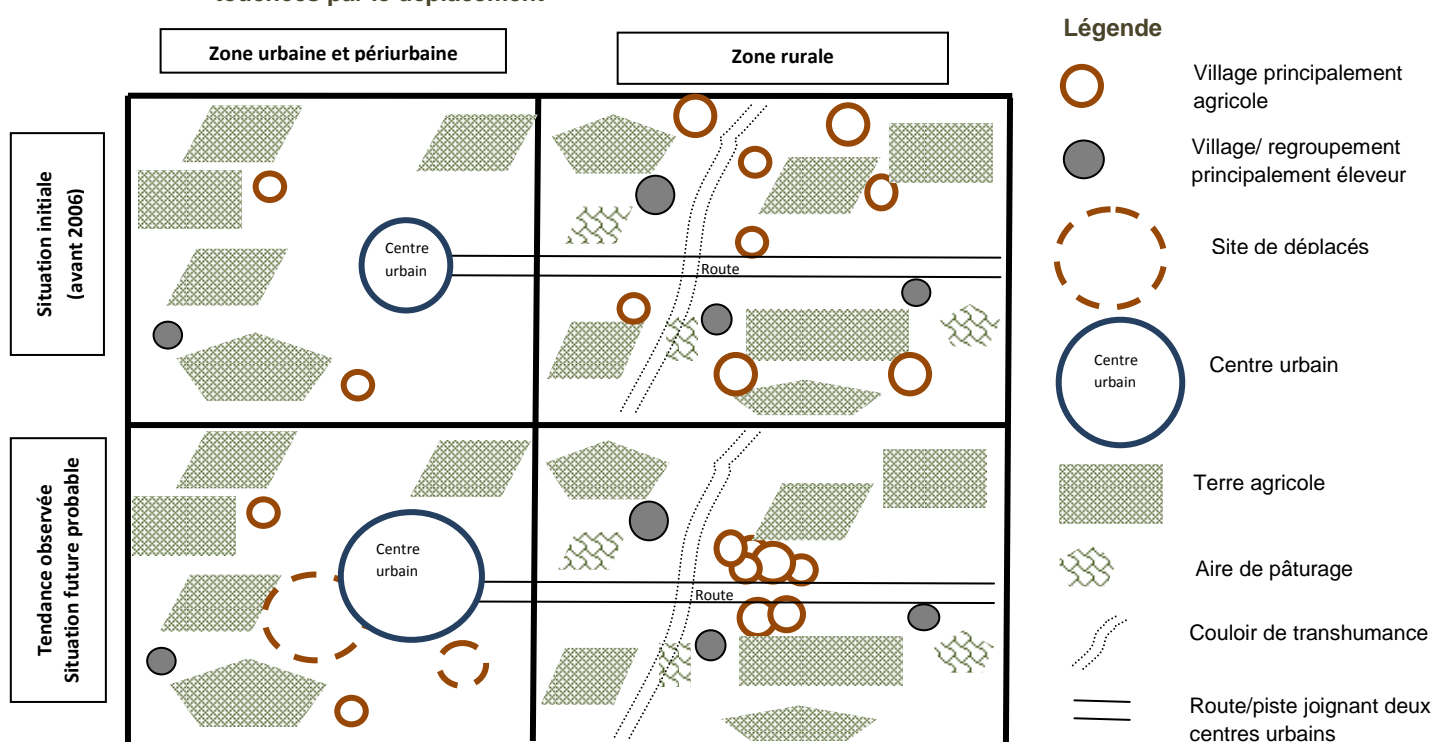
Influence des déplacements sur l'occupation de l'espace

L'observation de la situation et de son évolution probable basée sur les tendances actuelles montre **une occupation spatiale et une relation ville-campagne sensiblement modifiées**.

Les modifications de la relation ville-campagne impliquent des changements dans les relations de pouvoir entre les autorités administratives et les autorités traditionnelles. L'observation dans la zone de Goz Beida et Koukou-Angarana des stratégies des populations en rapport avec les solutions durables montrent :

- Des mouvements de retour effectifs et durables. Les principales raisons qui favorisent les retours selon les populations retournées sont : (1) la sécurité plus ou moins retrouvée, (2) l'élimination des difficultés liées à l'accès à la terre qu'elles rencontraient en habitant sur les sites de déplacés et (3) la possibilité de vivre à nouveau dans le milieu où on est né et où on maîtrise bien les conditions. Néanmoins, la part de la population déplacée aujourd'hui retournée dans leur zone reste faible : environ 26 000 personnes sont estimées retournées dans leurs zones d'origine sur 170 000 estimées être déplacées, soit environ 15%.
- Des volontés d'intégration marquées par certaines communautés mais il manque un positionnement clair des autorités traditionnelles et administratives. C'est l'exemple d'une partie de la population de Koloma.
- Des regroupements des populations retournées provenant de plusieurs villages dans les agglomérations situées le long des routes. C'est ce qui représente le processus de relocalisation actuellement observé.

Figure 1 : Illustration de la tendance de l'occupation de l'espace par les populations tchadiennes dans les zones touchées par le déplacement



Apparition de nouveaux éléments dans les règles d'accès à la terre agricole

Malgré les perturbations connues dans la zone et les risques de chevauchement entre le droit foncier moderne et le droit foncier traditionnel, **la gestion de l'accès à la terre rurale dans cette zone a été et reste principalement sous la responsabilité des chefs traditionnels**.

Pour les populations déplacées qui s'engagent dans l'agriculture, en dehors de **la possibilité d'aller cultiver leurs propres terres dans leurs zones d'origine**, trois possibilités d'accès à la terre auprès des communautés hôtes ont été observées¹ :

- Obtention des terres gratuitement selon les règles traditionnelles ;
- Emprunt de terre auprès des autochtones pour la saison culturale ;
- Location de terre (de 5000 à 25000 FCFA le *mukhamas*²).

¹ Il en est de même pour les réfugiés installés dans la zone.

² Unité de mesure de la zone équivalente à environ un demi hectare.

Un des principaux problèmes posé en matière d'accès à la terre par la concentration des populations rurales autour des centres urbains est **l'accentuation du chevauchement entre le droit moderne** (basé sur l'attribution du titre foncier) **et le droit traditionnel**.

Influences des déplacements sur les moyens de subsistance et des vulnérabilités des populations tchadiennes

L'analyse des études précédentes et les discussions avec différentes parties prenantes intervenant dans la zone et principalement avec les populations ont permis d'obtenir une description des ressources (naturelle, physique, humaine, sociale et politique) déterminant les moyens de subsistance des populations ainsi que les stratégies de survie qu'elles développent.

L'ensemble des **populations déplacées et retournées avait une grande inquiétude pour leur sécurité alimentaire** (en avril 2010 au moment du passage de l'équipe ayant conduit cette étude) du fait de la réduction de la distribution alimentaire par le PAM alors que leurs activités économiques ne leur permettaient pas encore d'assurer de façon autonome leurs modes de subsistance.

Néanmoins, comme le montre le tableau ci-dessous, l'analyse des catégories socio-économiques sur la base de l'accès aux facteurs de production et aux modes de survie montre que la vulnérabilité à la sécurité alimentaire est différente suivant les opportunités d'accès à la terre. Cette analyse montre également des similitudes entre la situation des populations déplacées, les populations retournées et parfois les populations autochtones.

Catégories socio-économiques sur la base de l'accès aux facteurs de production par priorités pour intervention des acteurs de l'aide

Catégories socio-économiques	Caractéristiques	Lieux où se trouve majoritairement la catégorie
Catégorie 1	Vulnérables extrêmes. Les vieillards, orphelins, etc. qui sont coupés des liens familiaux	Individus ou ménages issus de l'ensemble de la population de la zone
Catégorie 2	- Populations ne pouvant pas accéder actuellement à leurs terres d'origine - Absence ou très peu de réelle possibilité d'accéder gratuitement à la terre - Manque de moyens de production (perdus au cours des événements)	Gouroukoum, Koubigou (Populations provenant essentiellement des zones situées à la frontière Tchad-Soudan)
Catégorie 3	- Populations ne pouvant pas accéder actuellement à leurs terres d'origine - Possibilité d'accéder à la terre gratuitement autour des sites de déplacés - Manque de moyens de production (perdus au cours des événements)	Gassiré, Sanour, Aradib 1, Habile 3 (possibilité d'avoir des terres gratuites dans le village d'Ankarouba situé à environ 35 km du site de déplacés)
Catégorie 4	- Populations pouvant actuellement accéder à leurs terres d'origine - Manque de moyens de production (perdu au cours des événements)	Ganachour, Aradib 2, Koloma, Habilé 2, Habile 1 et dans les zones de retour de Tiero, Marena, Louboutigué , etc.
Catégorie 5	- Populations ayant conservé leur accès à la terre et à leurs ressources - Insuffisance de moyens de production - Peu ou pas pris en compte par les acteurs de l'aide - Conditions médiocres d'accès aux services de base	Populations autochtones situées dans les zones d'accueil des déplacés et dans les zones de retours et qui n'ont effectué aucun déplacement lié à la crise

L'analyse des catégories socio-économiques sur la base de l'accès aux facteurs de production montre que **les moyens de subsistance sont les mêmes pour une partie des ménages installés sur les sites de déplacés que pour les ménages retournés. Les moyens de subsistances sont parfois plus faibles dans les zones de retour** (selon le PAM, les ménages les plus pauvres représentent 40,6% dans les villages de retour contre 24,1% dans les sites de déplacés), **ce qui limite la pertinence du ciblage basé sur le critère de présence sur les sites de déplacés.**

LA GESTION SOCIALE DE L'EAU

D'une manière générale, **le passage des systèmes motorisés au système à motricité humaine, qui a été sujet de résistance des populations au début, est maintenant, globalement, mieux accepté par celles-ci.** Pour une série d'acteurs, une des préoccupations du passage du système motorisé au système à motricité humaine était de clarifier dans quelles mesures **la couverture des besoins** assurée par le système motorisé allait être conservée dans le nouveau système. En considérant la référence de 500 personnes par point d'eau, les chiffres indiquent une faible couverture des besoins. **La séparation eau potable/eau brute commence à être effective dans certains endroits.** Elle représente une des clés de réussite de l'autonomisation sans nuire à la couverture des besoins. Les points qui restent à améliorer sont :

- **La maintenance des pompes à motricité humaine.** Il est essentiel que les installations de nouvelles pompes ainsi que les réparations soient systématiquement effectuées par les **artisans réparateurs** qui

sont formés dans le cadre des projets de développement et qui ont fait leur preuve depuis de nombreuses années ;

- **Le lien commercial entre l'artisan réparateur et les comités de gestion de point d'eau ;**
- **L'intégration des méthodes des développeurs.**

La faible capacité économique d'une grande partie des populations touchées par le déplacement ainsi que le caractère temporaire de leur séjour sur les sites de déplacés (pour une partie d'entre elles) constituent les principaux obstacles pour la mise en place des méthodes purement de développement.

Il est également à noter qu'une **forte interaction se crée entre les populations** (populations déplacées, autochtones, réfugiés, nomades) vivant dans une même zone en ce qui concerne l'utilisation des installations pour l'approvisionnement en eau potable.

LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET SON INTERACTION AVEC LA REPONSE HUMANITAIRE

La nécessité de disposer d'**études clarifiant les risques** de dégradation de l'environnement liés à la présence des populations affectées à l'Est du Tchad, les **alternatives possibles** ainsi que l'**intégration de l'environnement de façon transversale et coordonnée** dans la réponse humanitaire demeure une préoccupation. En effet, plusieurs éléments laissent présager une pression sur l'environnement accentuée par la présence des réfugiés et des déplacés à l'Est du Tchad :

- **Un environnement fragile ;**
- **Une forte pression sur la collecte de bois dans cet environnement déjà fragile ;**
- **Une modification de l'occupation de l'espace.** Ce qui change l'équilibre des rapports des populations avec l'environnement en créant plus de pression à certains endroits alors que d'autres endroits sont abandonnés ;
- **Des processus d'installation et de retour qui augmentent les besoins en bois d'œuvre ;**
- **Une faible implication des populations dans la gestion des ressources naturelles.**

CONCLUSION ET PISTES DE TRAVAIL

Cette mission multidisciplinaire (la première au cours de l'année 2010) a permis d'avoir des éléments d'analyse complémentaires aux différentes initiatives d'analyse du contexte et des besoins à l'Est du Tchad. Ces éléments d'analyse ont servi de base pour discuter avec une série d'acteurs intervenant à l'Est du Tchad et proposer les pistes de travail ci-dessous dans le but d'améliorer la qualité des interventions. Les prochaines activités de l'Observatoire (suivi de l'équipe permanente, la mission multidisciplinaire d'août-septembre, les études sur l'environnement, etc.) s'efforceront d'apporter, en étroite collaboration avec les acteurs humanitaires et de développement, leurs contributions pour mettre en œuvre les propositions ci-dessous.

- 1. Soutenir les processus de réconciliation communautaire**
- 2. Renforcer la compréhension des nouvelles vulnérabilités et la coordination de la gestion des informations liées aux diagnostics**
- 3. Soutenir une approche visant les vulnérabilités au sein de l'ensemble de la population tchadienne dans les zones touchées par le déplacement**
- 4. Accompagner les autorités nationales et locales pour l'aménagement de territoire et la protection de l'environnement**
- 5. Renforcer l'intégration de l'environnement dans la mise en œuvre de la réponse humanitaire et de développement**
- 6. Renforcer l'implication de la population dans la gestion des ressources naturelles et des biens collectifs**
- 7. Renforcer la collaboration entre humanitaires et développeurs**